



Les chiffres clés de la justice

Édition 2025



Directeur de la publication**Pascal CHEVALIER**

Chef du Service de la statistique, des études et de la recherche

Service statistique ministériel de la justice

Coordination**Moustapha NIANG, Marie-Christine DELEIGNE****Sandrine CONRAD, Viviane RAVILLY-SILVA**

Conception et impression**Nyl Communication**

Contributeursle Service de la statistique, des études et de la recherche,
en particulier le Bureau des études, de l'évaluation et de la communication

le service statistique ministériel de la Santé

le ministère de la justice

la Cour de cassation

le Conseil d'État

Diffusion**Service de la statistique, des études et de la recherche**

Ministère de la justice

**Les chiffres clés
de la justice**
Édition 2025

Service statistique ministériel justice

Secrétariat général
Service de la statistique, des études
et de la recherche

13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01

ISBN 978-2-11-179813-7

© Justice 2025

SOMMAIRE

Les principaux chiffres en 2024	4
Les moyens de la justice	5
L'accès au droit et à la justice	7
Les intervenants de la justice	9
La justice civile et commerciale	10
La justice pénale	15
L'activité pénitentiaire	22
La justice des mineurs	26
La justice administrative	33
Liste des sigles et abréviations	35

Avertissement : les données présentées dans l'édition 2025 des Chiffres clés portent, pour l'essentiel, sur l'année de référence 2024. Pour autant, certaines données peuvent être plus anciennes pour des raisons de disponibilité, ou être référencées au 1^{er} janvier 2025.

Note de lecture : sauf mention contraire, les données sont relatives à la France, collectivités d'outre-mer non comprises.

Les astérisques (*) à la suite d'un acronyme renvoient à la liste des sigles et abréviations en page 35.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES EN 2024

Budget 2025
10,5 milliards d'€

Effectifs budgétaires
96 161 équivalents temps pleins travaillés

Implantations immobilières
5 980 496 m²



Les juridictions de l'ordre judiciaire

- 1 Cour de cassation
- 34 cours d'appel
- 164 tribunaux judiciaires
- 124 tribunaux de proximité
- 210 conseils de prud'hommes
- 122 tribunaux de commerce
- 12 tribunaux des activités économiques
- 7 tribunaux mixtes de commerce
- 271 tribunaux des baux ruraux
- 151 tribunaux pour enfants
- 99 cours criminelles départementales
- 100 cours d'assises
- 164 tribunaux correctionnels
- 164 tribunaux de police

Les juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'État
- 9 cours administratives d'appel
- 42 tribunaux administratifs
- 1 Cour nationale du droit d'asile
- 1 Tribunal du stationnement payant

* France entière

1 887 171 décisions en matière **civile et commerciale**
dont 189 685 référés



295 432 affaires jugées ou réglées par les **juridictions administratives**

La justice pénale	Auteurs	dont mineurs
Auteurs dans les affaires traitées	1 940 006	176 353
Auteurs dans les affaires poursuivables	1 224 662	116 226
Auteurs poursuivis, ou ayant réussi une mesure alternative ou une composition pénale	1 058 978	100 450
Taux de réponse pénale	86,5 %	86,4 %
Condamnations	Total	dont prononcées par une juridiction pour mineurs
Crimes	3 127	587
Délits	526 576	28 445
Contraventions de 5 ^e classe	29 741	222

Activité civile des juges des enfants

123 342 mineurs en danger pour lesquels le juge des enfants a été saisi



178 établissements pénitentiaires
61 264 places disponibles au 1^{er} janvier 2025
95 376 personnes prises en charge par un établissement pénitentiaire au 1^{er} janvier 2025
dont 79 337 détenus

103 708 entrants en prison en 2024
97 221 sortants de prison en 2024



168 591 personnes prises en charge par le **milieu ouvert** au 31/12/2024



967 563 admissions à l'aide juridictionnelle

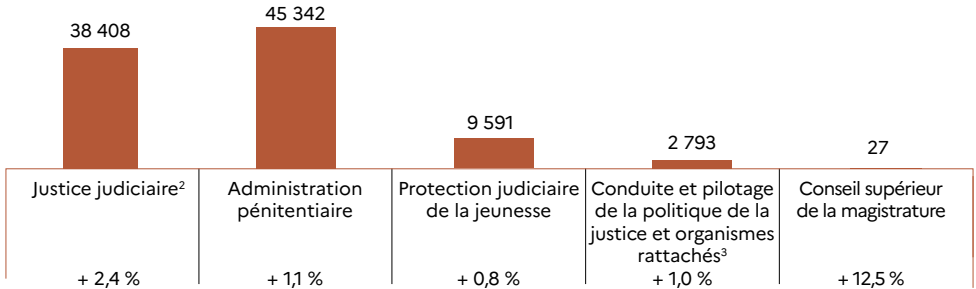
dont :
490 563 admissions sur contentieux civils
375 892 admissions sur contentieux pénaux
100 900 admissions sur contentieux administratifs



LES MOYENS DE LA JUSTICE

Les effectifs réels en 2025 (en équivalent temps plein travaillé)

Effectifs de la Mission Justice¹ et évolution 2024/25 (en %)



1. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat. 1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; B métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; B administratifs et techniques (cat. 4) ; personnels de surveillance C (cat. 5) ; C administratifs et techniques (cat. 6).

2. Inclut les personnels du service de l'accès au droit et à la justice ainsi que ceux qui, dans les juridictions, se consacrent à cet objectif.

3. Comprend les moyens de l'administration centrale et de services ou établissements d'intérêt commun pour le ministère, notamment l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), ainsi que les crédits immobiliers de l'administration centrale.

Champ géographique : France entière.

Sources : lois de finances initiales 2024 et 2025.

Le budget de la justice

	Montants (en millions d'euros)		Évolution 2024/25 (en %)
	2024	2025	
Crédits de paiement	10 084,0	10 465,6	+ 3,8
<i>dont dépenses de personnel</i>	<i>5 053,1</i>	<i>5 118,2</i>	<i>+ 1,3</i>
Répartition par programme (en millions d'euros) et évolution 2024/25 (en %) - crédits de paiement			
	3 806,8	4 181,9	
		961,2	
		802,4	
		707,7	
			5,6
Justice judiciaire ¹			+ 1,5 %
Administration pénitentiaire			+ 6,1 %
Protection judiciaire de la jeunesse			+ 1,2 %
Accès au droit et à la justice			+ 9,0 %
Conduite et pilotage de la politique de la justice			+ 0,7 %
Conseil supérieur de la magistrature			+ 9,8 %
Autorisation d'engagements (en millions d'euros)	12 159,9	9 984,8	- 17,9
Part du budget de la Mission Justice dans le budget général de l'État - crédits de paiement - (en %)	3,3	3,4	0,1

1. Le programme « justice judiciaire » regroupe l'ensemble des moyens relatifs aux juridictions de l'ordre judiciaire ainsi que le Casier judiciaire national, l'École nationale des greffes et l'École nationale de la magistrature.

Champ géographique : France entière.

Sources : lois de finances initiales 2024 et 2025.

Les implantations immobilières en 2025¹

	2024		2025	
	Nombre de sites	Surface de plancher (en m ²)	Nombre de sites	Surface de plancher (en m ²)
Ensemble du ministère²	1 653	5 712 564	1 679	5 980 496
Administration centrale ³	31	106 326	31	105 077
Direction des services judiciaires (DSJ) ⁴	633	2 010 487	659	2 105 968
Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) ⁵	427	3 287 447	427	3 457 601
Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) ⁶	562	308 304	562	311 850

1. Données consolidées en 2024.

2. Locaux en propriété, en location ou mis à disposition (hors logements de fonction, parkings, garages, centre de vacances et opérateurs).

3. Île-de-France et province.

4. Palais de justice (tribunaux, cours d'appel), services administratifs régionaux (SAR) des cours d'appel, ENG*.

5. Établissements pénitentiaires, services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP).

6. Établissements et services de la PJJ* (CEF*, UEHC*, UEHD*, UEMO*, UEAJ*, etc.), directions interrégionales de la PJJ, directions territoriales de la PJJ, ENPJJ*.

Champ géographique : France entière.

Sources : ministère de la justice, SG, SIM, Bureau de la stratégie et de la politique immobilières.

Frais de justice - Aide juridictionnelle

	Montants (en millions d'euros)			Évolution 2024/25 (en %)
	2023	2024	2025	
Frais de justice	660,4	674,4	748,5	+ 11,0
Frais de justice civile et commerciale	55,1	52,7	60,4	+ 14,6
<i>Enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédure collective de redressement et de liquidation judiciaire des entreprises en difficulté, etc.</i>				
Frais de justice criminelle, correctionnelle et contraventionnelle	605,3	621,7	688,1	+ 10,7
<i>Rémunération des experts (psychiatres, psychologues, etc.)</i>				
Aide juridictionnelle				
Autorisations d'engagement, crédits ouverts LFI*	641,0	658,5	660,9	+ 0,4
Dépenses effectives (RAP*)	637,9	657,3	nd	nd

Champ géographique : France entière.

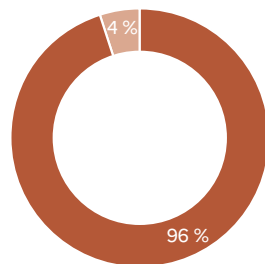
Sources : ministère de la justice, DSJ*, PAP* 2023, 2024, 2025 (frais de justice) ; ministère de la justice, SADJAV*, RAP* 2023 et 2024, LFI* 2024 et 2025 (aide juridictionnelle).

L'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

Missions des avocats rétribuées au titre de l'aide juridictionnelle et de l'aide à l'intervention de l'avocat en 2024

	2024	En %
TOTAL	1 412 598	100
Aide juridictionnelle	967 563	68,5
En matière civile	490 771	34,7
Cour d'appel	67 734	4,8
Tribunal judiciaire et tribunal de commerce	267 877	19,0
<i>dont juge aux affaires familiales</i>	124 554	8,8
<i>juge des libertés et de la détention¹</i>	98 394	7,0
Juge des enfants (assistance éducative)	106 241	7,5
Autres procédures civiles	48 919	3,5
<i>dont audition de l'enfant en justice</i>	24 182	1,7
En matière pénale	375 892	26,6
Cour d'appel	11 945	0,8
Procédures criminelles	22 907	1,6
Procédures correctionnelles	309 424	21,9
Procédures contraventionnelles	1 510	0,1
Autres procédures pénales	30 106	2,1
<i>dont applications des peines</i>	24 585	1,7
En matière administrative	100 900	7,1
<i>dont contentieux des étrangers</i>	88 689	6,3
Aide à l'intervention de l'avocat	445 035	31,5

967 563 rétributions au titre de l'aide juridictionnelle en 2024

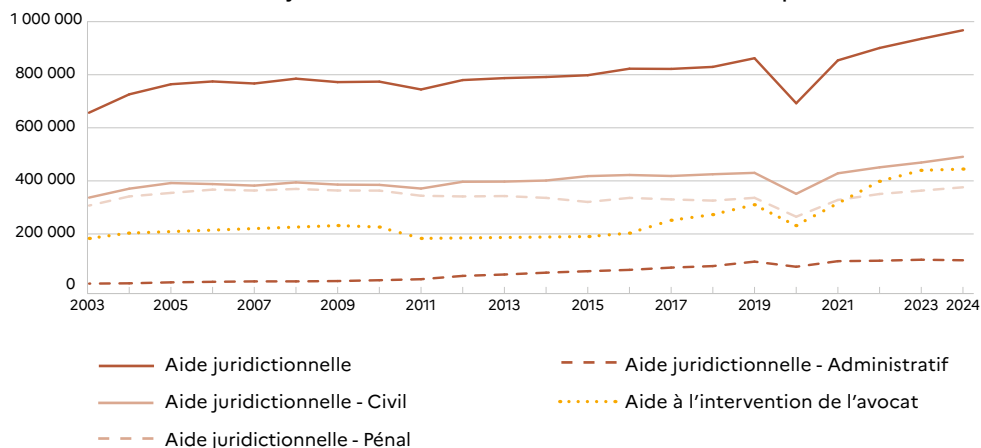


■ AJ* totale
■ AJ* partielle

1. Y compris appel des décisions du JLD* en matière de soins psychiatriques.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation des statistiques de l'UNCA* - état des trésoreries des CARPA*.

Nombre de rétributions à l'aide juridictionnelle et à l'aide à l'intervention de l'avocat depuis 2003



Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation des statistiques de l'UNCA* - état des trésoreries des CARPA*.

Montants versés aux avocats au titre de l'aide juridictionnelle et de l'aide à l'intervention de l'avocat en 2024

	Montant accordé (en millions d'€)
Total	619,3
Aide juridictionnelle	511,9
En matière civile	284,5
En matière pénale	174,0
En matière administrative	53,4
Aide à l'intervention de l'avocat	107,4

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation des statistiques de l'UNCA*- état des trésoreries des CARPA*.

L'indemnisation en matière de détention provisoire en 2024

Activité des premiers présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires	
Nombre de demandes	623
Nombre de recours	50
Nombre de décisions rendues	566
<i>dont rejet</i>	8
<i>réformation partielle ou totale</i>	481
Montant moyen accordé par dossier (en euros)	26 959
Montant total accordé (en euros)	12 967 403
Nombre d'affaires en cours	764
Commission nationale de réparation des détentions provisoires	
Nombre de recours	48
Nombre de décisions rendues	45
<i>dont rejet, irrecevabilité et autres</i>	20
<i>réformation</i>	25
Délai moyen de traitement (en mois)	11
Durée moyenne des détentions provisoires indemnisées (en jours)	365
Nombre d'affaires en cours	nd

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, enquête Cadres du parquet et enquête sur le Suivi des réparations des détentions provisoires à tort ; Cour de cassation - Nomos.

Les victimes d'infractions en 2024

Indemnisation des victimes	
Nombre de dossiers ouverts	23 236
Nombre de décisions rendues	25 013
Montant total accordé (en euros)	979 948 842
Nombre de demandes d'indemnisation à traiter au 31/12/2024	23 715
Associations d'aide aux victimes	
Nombre d'associations subventionnées par le ministère de la justice	218
Nombre de personnes aidées par ces associations	469 776
<i>en matière pénale</i>	409 413
<i>en matière non pénale</i>	60 363

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, enquête Cadres du parquet et enquête auprès des Associations d'aide aux victimes.

L'accès au droit en 2024

2 981 Point-justice¹
dont
146 MJD* ayant reçu 1,5 million
de personnes en 2024



1 numéro unique de
l'accès au droit
le 30 39

Un budget de 16,1 millions d'euros
en 2024 en hausse de 10 % sur
un an.

48 % des 2 804 France services
accueillent des permanences
d'accès au droit¹



1. Au 31 décembre 2024.

Champ géographique : France entière.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, enquête auprès des MJD* ; SADJAV*, enquête auprès des CDAD* ; Projet de loi de finances 2024.

LES INTERVENANTS DE LA JUSTICE

Effectifs au 31 décembre 2024

2 686	conciliateurs de justice
73 998	avocats ¹
940	délégués du procureur
280	médiateurs du procureur ²
29 724	officiers du ministère public
227	greffiers de tribunal de commerce
3 775	commissaires de justice
165	administrateurs judiciaires
328	mandataires judiciaires
17 484	notaires

1. Au 1^{er} janvier 2023.

2. Appelé aussi médiateur pénal.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, enquête auprès des conciliateurs, enquête auprès des médiateurs et des délégués du procureur ; DACS*, PEJC*.

Activité des conciliateurs de justice en 2024

Nombre de saisines terminées	192 967
<i>saisines par le justiciable</i>	185 072
<i>saisines par le juge</i>	7 895
Nombre d'affaires conciliées	89 023
Taux de conciliation	46,1 %

Source : ministère de la justice, SG, SSER, enquête auprès des conciliateurs de justice.

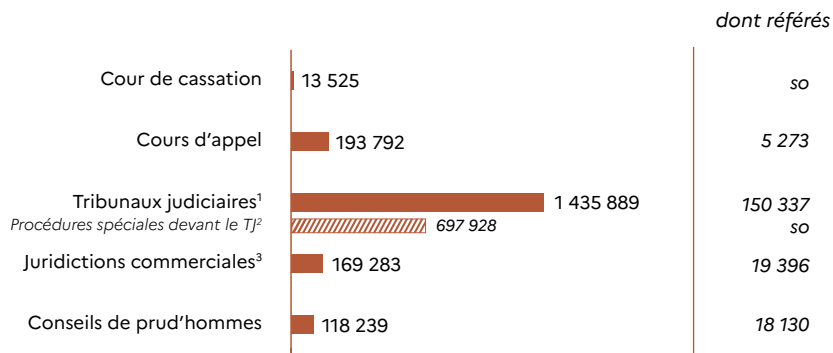
Activité des médiateurs du procureur en 2024

Nombre de médiations terminées	2 623
Nombre de médiations terminées avec succès	1 744
Taux de médiation	66,5 %

Source : ministère de la justice, SG, SSER, enquête auprès des médiateurs du procureur.

LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE

Affaires nouvelles en 2024



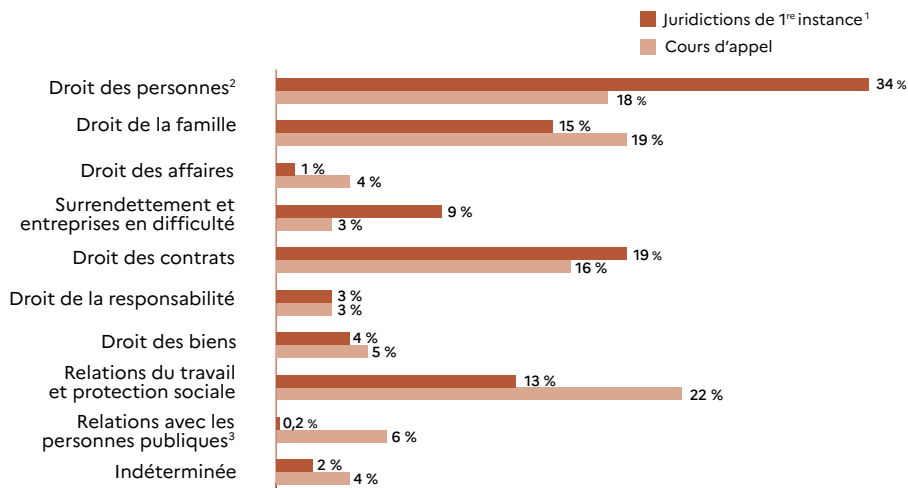
1. Hors ruptures d'union et procédures spéciales.

2. Procédures spéciales devant le TJ* : requêtes, injonctions de payer, saisies sur rémunération, tentatives préalables de conciliation, contentieux électoral politique.

3. Chambres commerciales des TJ*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes de commerce.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil ; Cour de cassation, Nomos.

Nature des affaires nouvelles (hors référés)



1. Tribunal judiciaire (hors ruptures d'union et procédures spéciales), tribunal de proximité, conseil de prud'hommes, juridictions commerciales.

2. Inclut, par exemple, l'incapacité des mineurs et la protection juridique des majeurs.

3. Inclut, par exemple, le contentieux de la responsabilité des personnes publiques.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

Affaires en cours au 31 décembre 2024

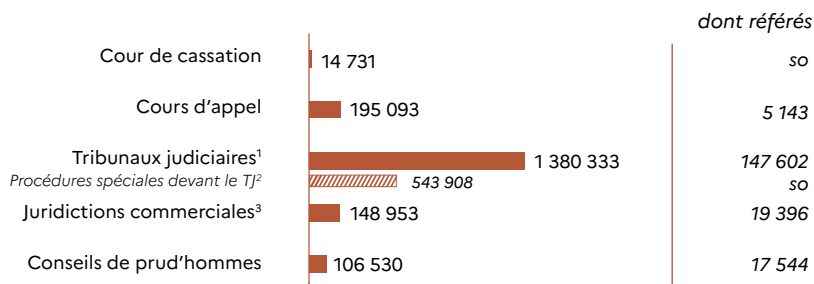
	Stock au 31 décembre	Âge moyen du stock (en mois)
Cour de cassation	18 882	10,9
Cours d'appel	235 310	19,2
Tribunaux judiciaires ¹	1 076 517	21,1
Juridictions commerciales ²	495 092	80,0
Conseils de prud'hommes	142 617	16,0

1. Hors ruptures d'union et procédures spéciales.

2. Chambres commerciales des TJ*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes de commerce.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil ; Cour de cassation, Nomos.

Affaires terminées en 2024



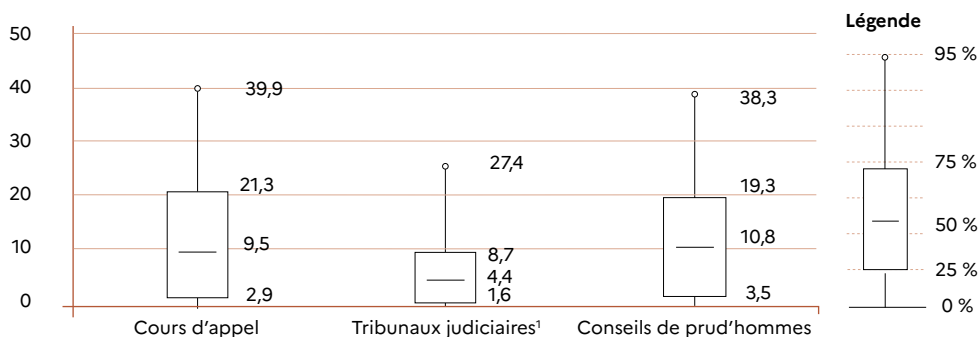
1. Hors ruptures d'union et procédures spéciales.

2. Procédures spéciales devant le TJ* : requêtes, injonctions de payer, saisies sur rémunération, tentatives préalables de conciliation, contentieux électoral politique.

3. Chambres commerciales des TJ*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes de commerce.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil ; Cour de cassation - Nomos.

Durée des contentieux civils en 2024 (en mois)



Lecture : devant les cours d'appel,

- 25 % des affaires se terminent en moins de 2,9 mois

- 50 % des affaires se terminent en moins de 9,5 mois

- 75 % des affaires se terminent en moins de 21,3 mois

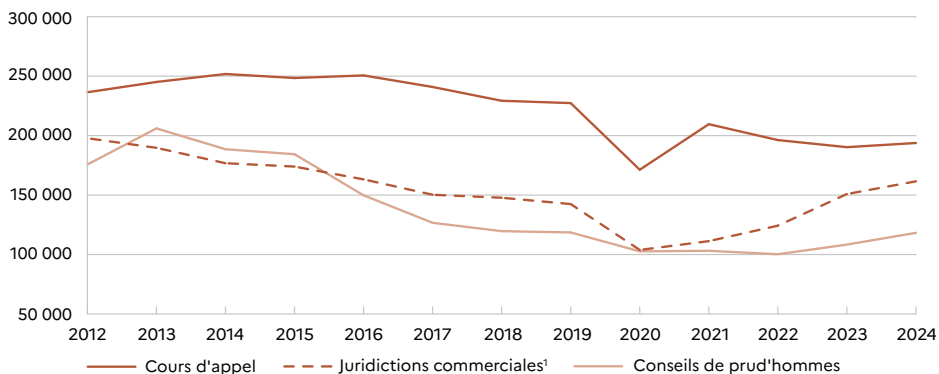
- 95 % des affaires se terminent en moins de 39,9 mois

1. Hors ruptures d'union et procédures spéciales.

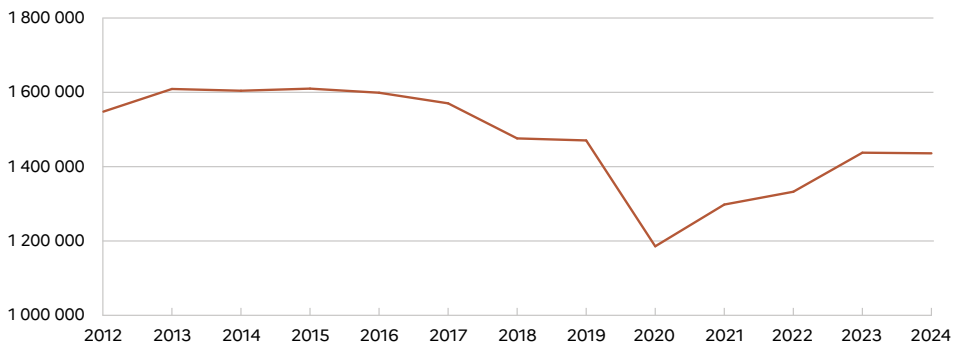
Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

Évolution du volume des affaires nouvelles

Dans les cours d'appel, les conseils de prud'hommes et les juridictions commerciales



Dans les tribunaux judiciaires²

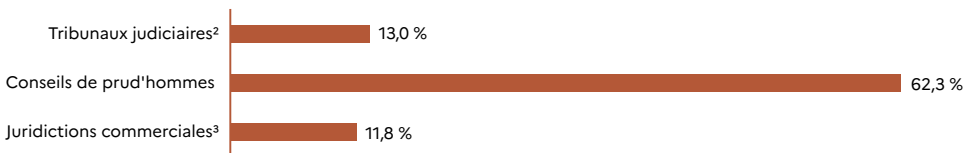


1. Chambres commerciales des TJ*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes de commerce.

2. Hors ruptures d'union et procédures spéciales. Par rapport à l'édition précédente, les données ont été révisées et ne comprennent plus de rupture de série.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

Taux d'appel¹ sur les jugements au fond prononcés en premier ressort en 2023



1. Taux d'appel = décisions au fond rendues en 1^{er} ressort en 2023 / saisines des cours d'appel en 2023 et 2024 sur des décisions initiales rendues en 2023.

2. Hors ruptures d'union et procédures spéciales.

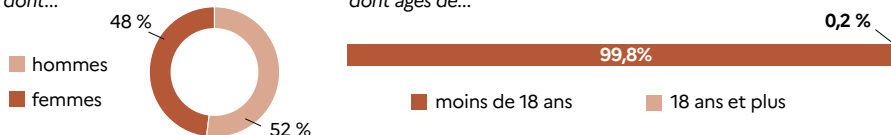
3. Chambres commerciales des TJ*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes de commerce.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

Quelques indicateurs en 2024

Les acquisitions de nationalité française¹

34 749 acquisitions par déclaration de la nationalité française enregistrées (y compris déclaration anticipée) dont...



3 435 refus d'enregistrement d'une déclaration d'acquisition de nationalité française et classements sans suite
2 151 acquisitions sans formalités (*certificat établis en raison de la naissance et de la résidence délivrés*)

1. Les acquisitions de nationalité par décret (naturalisation et réintégration) et par déclaration (par mariage ou par ascendant et fratrie) ne sont pas du ressort du ministère de la justice.

Le contentieux des personnes

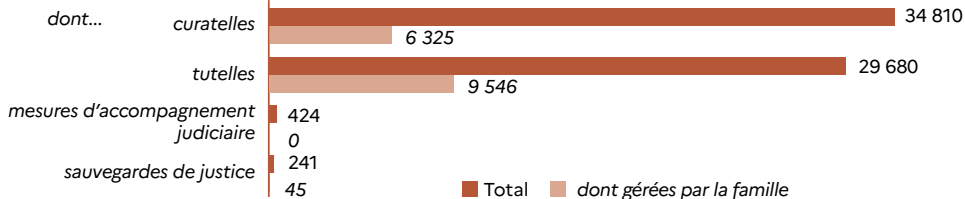
La protection des libertés

183 651 demandes en matière de contrôle des mesures privatives et restrictives de liberté (en matière civile) dont...
 137 117 relatives aux soins psychiatriques sans consentement
 46 534 relatives à la rétention administrative des étrangers

173 386 décisions rendues en matière de contrôle des mesures privatives et restrictives de liberté (en matière civile)

La protection juridique des majeurs

65 155 mesures de protection juridique ouvertes



43 271 habilitations familiales prononcées

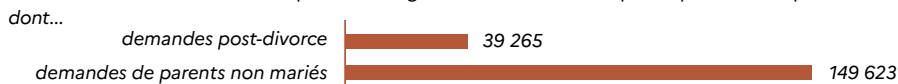
1 826 mandats de protection future établis (*par acte notarié ou sous seing privé*)

L'incapacité des mineurs

63 573 demandes d'émancipation, d'ouverture de tutelle ou dans le cadre d'une administration légale

Le contentieux familial

189 192 demandes relatives à la prise en charge des enfants mineurs après séparation des parents²



17 534 demandes relatives à la filiation

10 432 demandes relatives à l'indivision et au partage

6 902 demandes d'ordonnance de protection dans le cadre de violences intrafamiliales

2. Demandes relatives à l'autorité parentale, la résidence habituelle des enfants, le droit de visite et la contribution à l'entretien des enfants.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

Les impayés

Le contentieux de l'impayé (hors injonctions de payer)

322 439 demandes relatives au contentieux de l'impayé
dont... 263 839 auprès des tribunaux judiciaires
58 600 auprès des juridictions commerciales

Les injonctions de payer

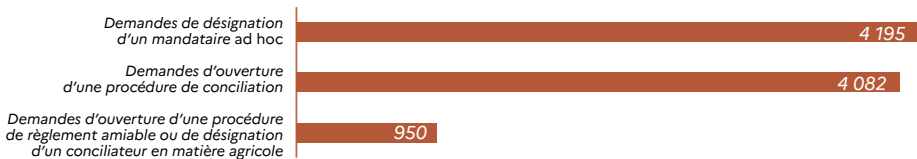
418 043 demandes d'injonctions de payer
dont... 230 694 pour une créance relative à un prêt, un crédit-bail (leasing) ou un cautionnement
106 151 pour une créance relative à une prestation de service
7 887 oppositions à injonctions de payer

Le surendettement des particuliers

28 177 saisines du juge des contentieux de la protection en matière de surendettement
dont... 10 431 saisines pendant la phase d'examen des dossiers par les commissions de surendettement
17 746 autres saisines

Les entreprises en difficulté (TC*, TJ*, TMC*)

9 227 demandes d'ouverture d'une procédure de prévention
dont...



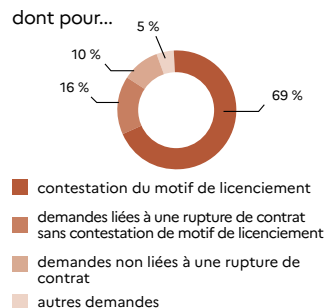
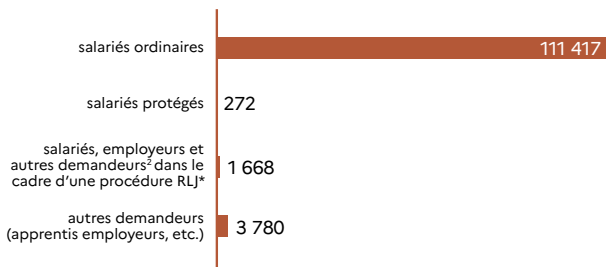
77 893 demandes d'ouverture d'une procédure collective¹

1. Sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire et rétablissement professionnel.

Le contentieux du travail

117 137 demandes devant les conseils de prud'hommes

dont par...



2. Administrateurs judiciaires, représentants des créanciers et mandataires liquidateurs.

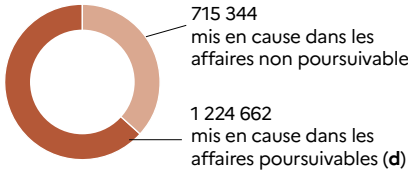
Source : ministère de la justice, SG, SSER, Répertoire général civil.

LA JUSTICE PÉNALE

Activité des parquets en 2024

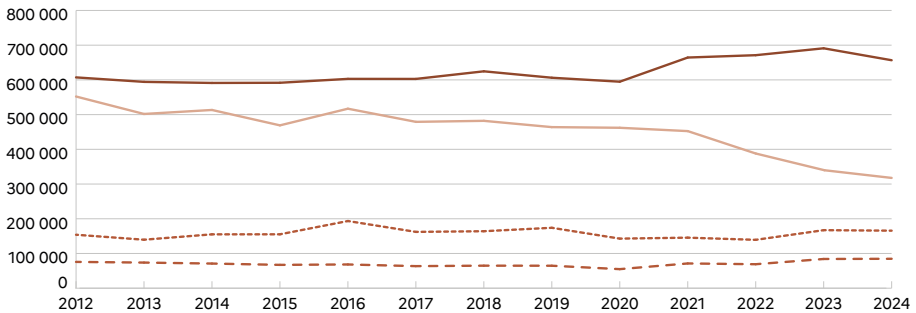
Affaires nouvelles enregistrées	4 299 473
Affaires traitées ¹	3 979 562
sans auteur	2 246 648
avec un auteur	1 527 250
avec deux auteurs ou plus	205 664

1 940 006 mis en cause dans les affaires traitées en 2024



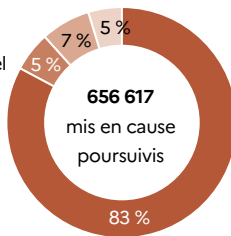
442 469 infractions mal caractérisées
94 437 défauts d'éluclidation
85 333 absences d'infraction
60 883 extinctions de l'action publique
23 177 irresponsabilités
8 478 irrégularités de la procédure
510 immunités
57 autres

Les orientations des mis en cause dans les affaires poursuivables



— Mis en cause ayant fait l'objet de poursuites (a) — Mis en cause ayant réussi une procédure alternative (b)
 - - - Mis en cause ayant réussi une composition pénale (c) - . - . Mis en cause dont l'affaire a fait l'objet d'un CSS* pour inopportunité des poursuites²

■ devant le tribunal correctionnel
 ■ devant le juge d'instruction
 ■ devant le juge des enfants
 ■ devant le tribunal de police



Taux de réponse pénale

$$= (a+b+c)/d = 86,5 \%$$

211 522 ordonnances pénales
104 150 convocations par OPJ*
120 728 CRPC*
59 891 comparutions immédiates
34 565 convocations par PV* du procureur
7 885 citations directes
5 756 comparutions à délai différé

1. Hors affaires non enregistrées.

2. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, comportement de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, poursuite non proportionnée ou inadaptée.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

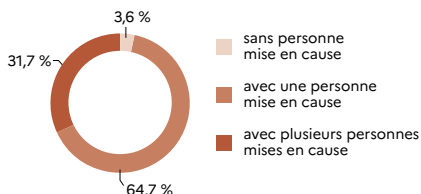
L'activité des juges d'instruction en 2024

16 759 affaires nouvelles, dont l'origine est...

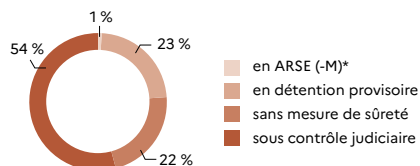


14 828 affaires ayant fait l'objet d'une ordonnance de règlement dans l'année

16 759 affaires nouvelles dont ...



22 305 personnes renvoyées devant une juridiction de jugement dont...



28 144 personnes mises en examen

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Les affaires ayant fait l'objet d'une ordonnance de règlement dans l'année, selon le mode de clôture

	Nombre d'auteurs	Durée ¹ médiane de l'instruction (en mois)
Total	29 405	29
Mise en accusation devant la cour d'assises	2 197	28
Mise en accusation devant la cour criminelle départementale	2 024	28
Renvoi devant le tribunal correctionnel	15 787	27
Renvoi devant le tribunal pour enfants ou le juge des enfants	1 670	30
Non-lieu	7 099	35
Renvoi aux fins de CRPC*	628	36

1. Entre le réquisitoire introductif et l'ordonnance de règlement.

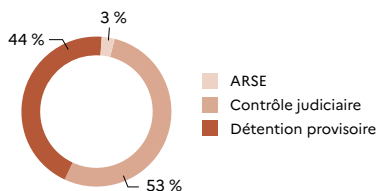
Lecture : en 2024, la moitié des affaires dont l'instruction a été close par un non-lieu ont duré moins de 35 mois.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Mesures de sûreté prises en 2024 par le JLD*, le juge d'instruction, le tribunal correctionnel ou les juridictions pour mineurs

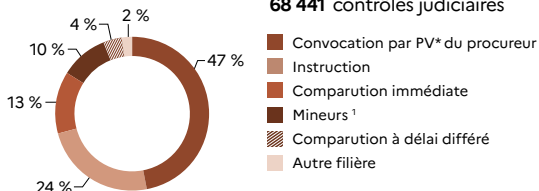
Mesures de sûreté ordonnées à l'instruction

30 797 mesures de sûreté à l'instruction



Filière dans laquelle les contrôles judiciaires ont été prononcés

68 441 contrôles judiciaires

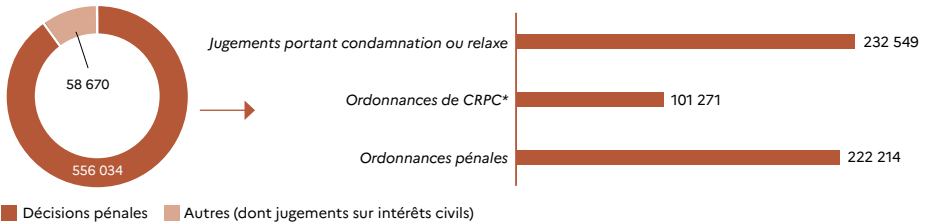


1. Prononcées par les juridictions pour mineurs. Les années précédentes, une partie des contrôles judiciaires prononcés par ces juridictions étaient comptabilisés dans la catégorie «autre filière».

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Décisions rendues par les juridictions pénales en 2024¹

614 704 décisions rendues par les **tribunaux correctionnels**



7 214 arrêts prononcés par la **Cour de cassation**

288 421 ordonnances pénales et **48 622** jugements rendus par les **tribunaux de police**²

1 178 arrêts prononcés par les **cours d'assises** de 1^{er} ressort, dont **382** frappés d'appel

81 197 décisions rendues par les **cours d'appel**

Chambre des appels correctionnels	33 405
Chambre de l'application des peines	6 625
Chambre de l'instruction	40 722
Cours d'assises d'appel	445

dont **181** frappées d'un pourvoi en cassation

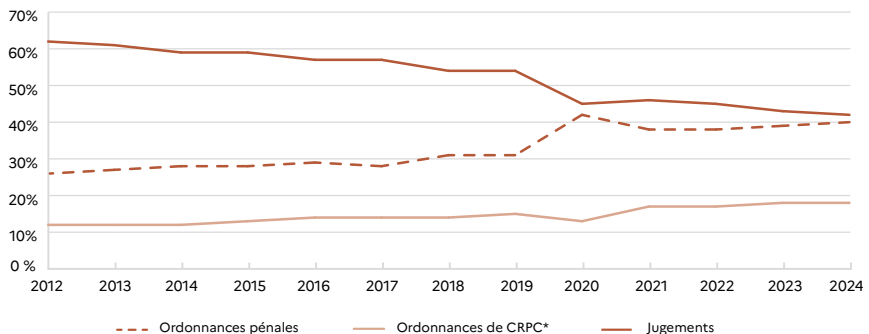
594 arrêts prononcés par les **cours criminelles départementales**³, dont **156** frappés d'appel

44 803 décisions rendues par les **tribunaux et juges pour enfants**

1. En décisions-personnes pour les juges et tribunaux pour enfants. En décisions pour les tribunaux de police, les tribunaux correctionnels, la Cour de cassation, les cours d'appel et les cours d'assises. Une décision portant sur deux personnes vaut deux décisions-personnes, soit autant que de décisions portant sur une personne
2. Les données relatives aux contraventions de 5^e classe ne sont pas disponibles.
3. Ne concerne que les cours criminelles siégeant à la cour d'appel.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, enquête Cadres du parquet, fichiers statistiques Cassiopée et Minos ; Cour de cassation - Nomos.

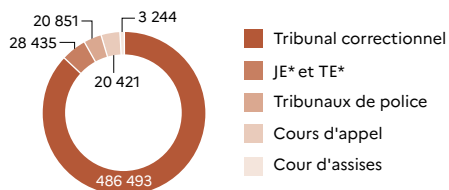
Décisions rendues par les tribunaux correctionnels



Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Condamnations en 2024

	Total
Toutes infractions	559 444
Crimes	3 127
Délits	526 576
Contraventions de 5 ^e classe	29 741



Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques (données provisoires).

Condamnations et compositions pénales en 2024 selon la nature de l'infraction principale

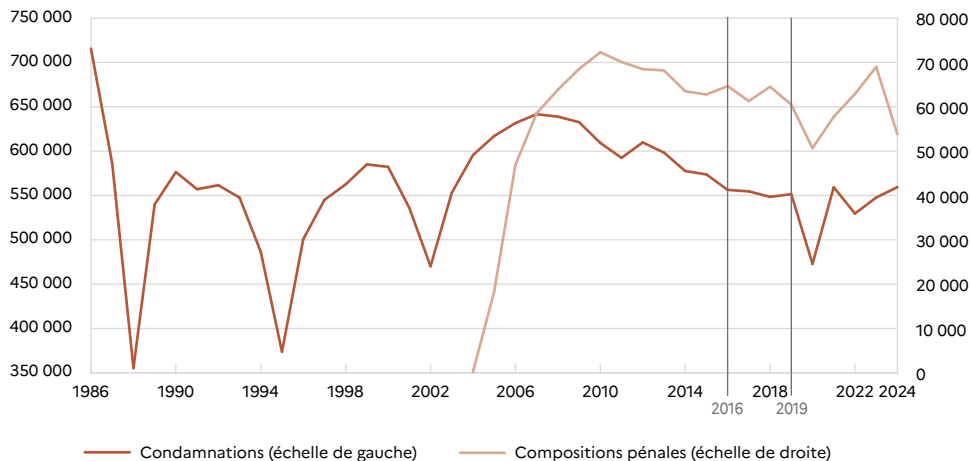
	Condamnations	dont prononcées par les juridictions pour mineurs	Compositions pénales
Total	559 444	29 254	53 802
Crime	3 127	587	so
Viol	1 892	424	so
Homicide et violence volontaires	885	88	so
Vol criminel	303	nc	so
Autres crimes	47	<5	so
Délit	526 576	28 445	50 895
Circulation routière et transport	209 598	1 524	26 147
Atteinte aux biens	85 891	11 741	2 876
<i>Vol, recel</i>	63 723	9 078	1 608
<i>Escroquerie, abus de confiance</i>	11 461	1 134	635
<i>Destruction, dégradation</i>	10 707	1 529	633
Atteinte à la personne	120 033	7 709	15 260
<i>Coups et violence volontaires</i>	80 724	5 316	11 533
<i>Homicide et blessure involontaires</i>	7 662	104	954
<i>Délit sexuel</i>	9 723	1 265	238
<i>Autres atteintes à la personne</i>	21 924	1 024	2 535
Infraction à la législation sur les stupéfiants	51 716	5 518	1 724
Infraction à la législation économique et financière	10 284	96	905
Atteinte à l'ordre administratif et judiciaire	25 913	1 090	1 331
Commerce et transport d'armes	8 433	466	741
Faux en écriture publique ou privée	6 158	nc	461
Atteinte à l'environnement	2 203	<5	828
Autres délits	6 347	282	622
Contravention de 5^e classe	29 741	222	2 907
Circulation routière	17 582	nc	1 046
Violence volontaire ou involontaire de faible gravité	5 094	139	850
Atteinte aux biens	2 033	57	183
Atteinte à l'environnement	2 086	<5	393
Autres contraventions	2 946	16	435

<5 : effectif non nul inférieur à 5, non communiqué en raison du secret statistique.

nc : effectif supérieur ou égal à 5, non communiqué en raison du secret statistique.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques (données provisoires).

Condamnations et compositions pénales depuis 1986



Note 1 : les baisses de 1988, 1995 et 2002 sont dues aux lois d'amnistie.

Note 2 : les données de 2023 sont semi-définitives, celles de 2024 sont provisoires.

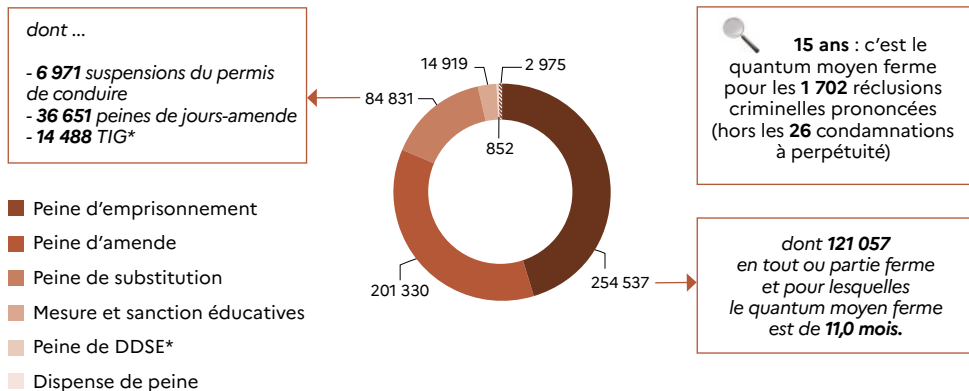
Note 3 : les barres verticales indiquent une rupture dans la série du fait de l'indisponibilité des données des tribunaux de police entre 2016 et 2019.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

Condamnations en 2024¹

Crimes, délits, contraventions de 5^e classe

559 444 peines et mesures principales prononcées

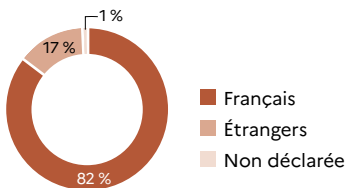


1. Données provisoires.

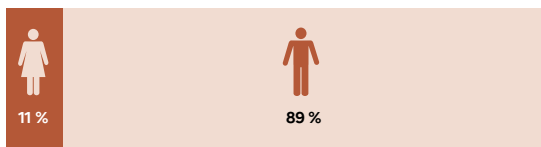
Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

> Caractéristiques sociodémographiques des **453 640** condamnés

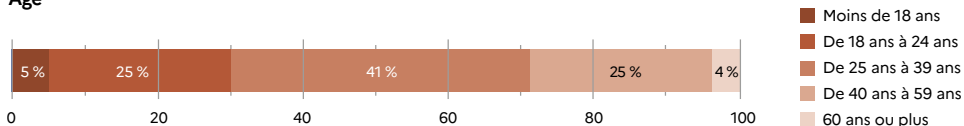
Nationalité



Sexe



Âge



Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

Taux de récidivistes et de réitérants parmi les condamnés en 2024¹

Le taux de récidivistes correspond à la proportion de condamnés de 2024 en état de récidive légale (art 132-8 à 132-10 du Code pénal).

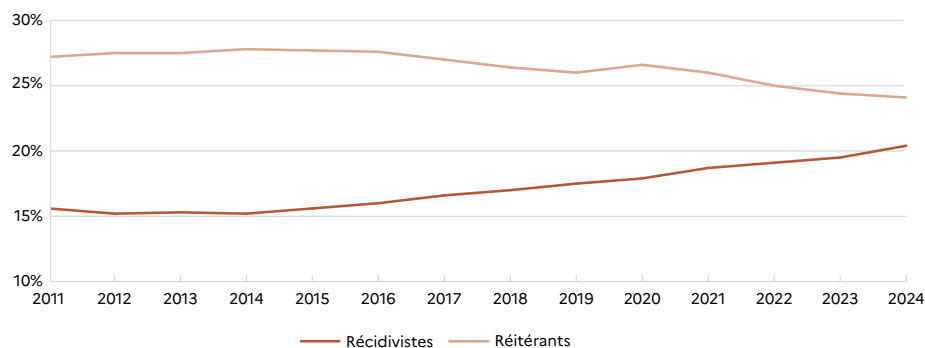
Le taux de réitérants correspond à la proportion des condamnés de 2024 (hors récidivistes au sens légal) qui avaient déjà été condamnés pour un délit ou un crime dans les cinq ans précédents.

Récidivistes et réitérants parmi les individus condamnés en 2024			
Nature de l'infraction principale sanctionnée	Taux de récidivistes (en %) (a)	Taux de réitérants (en %) (b)	Taux de récidivistes et de réitérants (en %) (a+b)
Tous types de crimes	9,8	25,3	35,1
Homicide volontaire	9,1	34,7	43,8
Viol	5,5	20,6	26,1
Vol criminel	30,4	28,3	58,7
Tous types de délits	20,4	24,1	44,5
<i>dont vol, recel</i>	28,6	24,3	52,9
<i>destruction, dégradation</i>	9,5	32,1	41,6
<i>conduite en état alcoolique</i>	24,6	11,2	35,8
<i>violence volontaire</i>	21,7	20,5	42,2
<i>délit sexuel</i>	7,2	14,1	21,3
<i>outrage et rébellion</i>	12,2	48,5	60,7
<i>ILS*</i>	22,7	30,1	52,8

1. Données provisoires.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

Proportion de récidivistes et de réitérants parmi les condamnés pour délit depuis 2011



Note 1 : les données de 2023 sont semi-définitives et celles de 2024 provisoires.

Note 2 : les proportions de récidivistes et de réitérants ont été révisées suite à une révision méthodologique (cf. Dossier Méthode n°1).

Source : ministère de la justice, SG, SSER, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

L'ACTIVITÉ PÉNITENTIAIRE

Le milieu fermé

95 376 personnes prises en charge par un établissement pénitentiaire, dont...

Établissements pénitentiaires accueillant des écroués au 1 ^{er} janvier 2025	Nombre d'établissements	Condamnés détenus ²	Condamnés non détenus	Prévenus (en détention provisoire)	Taux d'occupation carcérale (en %)
Ensemble	178	58 758	16 039	20 579	129,5
Maisons d'arrêt	73	10 785	6 357	5 975	149,3
Centres pénitentiaires	60	36 071	8 065	14 403	135,9
Établissements pour peine	38	11 772	1 611	24	94,7
Établissements pénitentiaires pour mineurs	6	98	6	160	76,1
Établissement public de santé national ¹	1	32	0	17	58,3

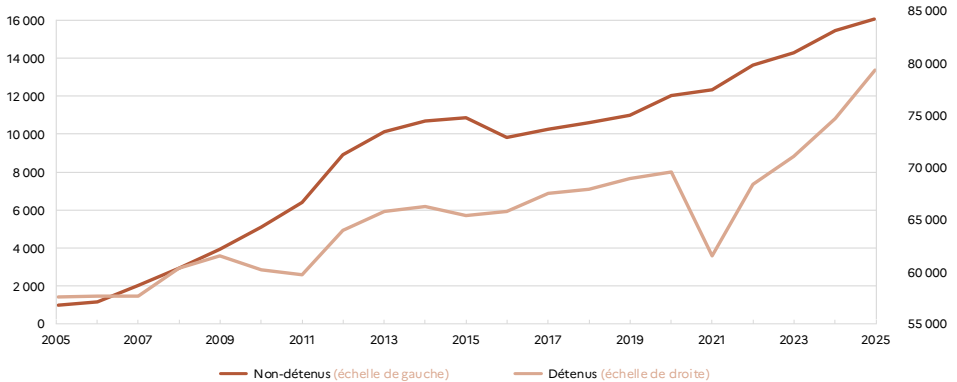
1. Relève du ministère de la Santé.

2. Y compris condamnés-prévenus détenus.

Source : ministère de la justice, DAP*, EX3*, statistique des personnes écrouées en France.

Évolution de la population prise en charge par le milieu fermé

Nombre de personnes au 1^{er} janvier



Note 1 : sont comptabilisées parmi les détenus les personnes incarcérées, celles placées à l'extérieur avec hébergement ou en semi-liberté. Sont comptabilisées parmi les non-détenus les personnes placées sous surveillance électronique ou placées à l'extérieur sans hébergement. Sont comptabilisées parmi les prévenus les personnes placées en détention provisoire.

Note 2 : les données sont désormais fournies au 1^{er} janvier.

Note 3 : les données à partir de 2021 et après ont été révisées, voir note méthodologique des statistiques trimestrielles de milieu fermé.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Genésis.

Le milieu fermé

Caractéristiques des personnes écrouées au 1^{er} janvier 2025

	Prévenus (détenus)	Condamnés détenus	dont condamnés - prévenus (détenus)	Condamnés non détenus	Ensemble
Total	20 579	58 758	3 427	16 039	95 376
Femmes	935	1 774	54	879	3 588
Hommes	19 644	56 984	3 373	15 160	91 788
Moins de 18 ans	451	288	27	71	810
18 à 19 ans	1 096	1 587	143	323	3 006
20 à 24 ans	3 893	10 136	873	2 512	16 541
25 à 29 ans	3 577	10 492	766	3 112	17 181
30 à 34 ans	3 116	9 361	586	2 621	15 098
35 à 39 ans	2 695	8 358	441	2 346	13 399
40 à 44 ans	2 011	6 504	288	1 865	10 380
45 à 49 ans	1 330	4 196	138	1 151	6 677
50 à 54 ans	944	3 158	92	831	4 933
55 à 59 ans	608	1 962	38	528	3 098
60 ans ou plus	858	2 716	35	679	4 253
Français	14 504	44 942	2 799	14 468	73 914
Étrangers	6 047	13 778	nc	nc	21 386
Apatrides et non renseigné	28	38	<5	nc	76

Note : sont comptées parmi les détenus les personnes placées en détention simple, celles placées à l'extérieur avec hébergement ou en semi-liberté. Sont comptées parmi les non-détenus les personnes placées sous surveillance électronique ou placées à l'extérieur sans hébergement.

<5 : effectif non nul, inférieur à 5, non communiqué en raison du secret statistique.

nc : effectif supérieur ou égal à 5, non communiqué en raison du secret statistique.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Génésis.

Personnes condamnées écrouées au 1^{er} janvier 2025 selon le quantum ferme prononcé

	Condamnés détenus ¹	Condamnés non détenus	Total
Ensemble	58 758	16 039	74 797
6 mois ou moins	3 301	3 638	6 939
De plus de 6 mois à 1 an	8 415	7 158	15 573
De plus de 1 an à 2 ans	14 207	2 785	16 992
De plus de 2 ans à 5 ans	15 192	1 472	16 664
De plus de 5 ans à 10 ans	6 804	498	7 302
De plus de 10 ans à 20 ans	7 389	349	7 738
De plus de 20 ans à 30 ans	2 079	68	2 147
Perpétuité	487	10	497
Non renseigné	884	61	945

1. Y compris condamnés-prévenus.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Génésis.

Nombre de libérations et durée de placement sous écrou en 2024

	Libérations
Total	97 221
dont libérations conditionnelles	8 944
dont libérations sous contrainte	1 075

Indicateurs de durée moyenne ¹ de placement sous écrou (en mois)	
Condamnés détenus	11,3
Condamnés non détenus	9,1
Prévenus (en détention provisoire)	5,3

1. Méthode de calcul : la différence entre la date de mise sous écrou et la date de libération des sortants en 2024, selon la situation pénale à la libération.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Genésis ; ministère de la justice, DAP, SA, EX3, statistique trimestrielle des personnes écrouées en France.

Le milieu ouvert

Les personnes condamnées exécutant leur peine en milieu ouvert sont soumises à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, assisté de l'un des **104** services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

Caractéristiques des personnes suivies par les SPIP en milieu ouvert

Personnes majeures suivies au 31 décembre 2024	Condamnés ¹	Condamnés soumis à une mesure de sûreté ²	Prévenus ³	Total
Total	154 920	7 551	6 120	168 591
Femmes	11 719	200	528	12 447
Hommes	143 201	7 351	5 592	156 144
18 à 24 ans	28 348	318	1 544	30 210
25 à 29 ans	23 547	514	997	25 058
30 à 39 ans	45 245	1 474	1 627	48 346
40 ans et plus	57 772	5 245	1 945	64 962
Non renseigné	8	0	7	15
Français	140 186	7 097	5 307	152 590
Étrangers	14 734	454	813	16 001

1. Personnes suivies pour une mesure post-sentencielle, hors mesure de sûreté.

2. Personnes suivies pour une mesure de sûreté dans le cadre de leur condamnation.

3. Personnes suivies dans le cadre d'une mesure pré-sentencielle.

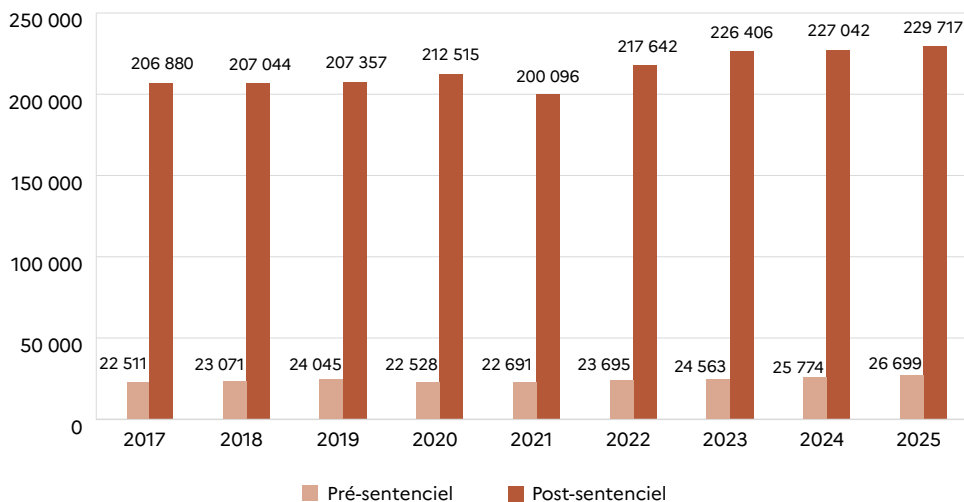
Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique APPI.

Mesures de milieu ouvert

		Mesures en cours au 31 décembre 2024	Mesures clôturées en 2024	Durée médiane de suivi des mesures clôturées en 2024 (en mois)
Ensemble		192 097	132 950	20,6
Mesures pré-sentencielles	Ensemble	7 127	5 388	8,4
	ARSE* / ARSEM*	646	895	6,3
	CJ*	6 481	4 493	9,4
Mesures post-sentencielles	Ensemble	176 453	125 117	20,8
	Sursis probatoire	142 567	85 940	23,3
	LC*	3 646	7 872	3,2
	TIG*	18 215	18 154	12,7
	Autres mesures	12 025	13 151	19,2
Mesures de sûreté suite à une condamnation	Ensemble	8 517	2 445	46,5
	PSEM*	33	12	26,2
	SJ*	177	123	26,7
	SSJ*	8 307	2 310	47,8

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique APPI.

Personnes placées sous main de justice (milieu ouvert¹ et fermé² confondus)



1. Données au 31 décembre de l'année N-1.

2. Données au 1^{er} janvier de l'année N. Les données du milieu fermé sont révisées à partir de 2021, voir note méthodologique des statistiques trimestrielles de milieu fermé.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique APPI (milieu ouvert) et fichier statistique Genésis (milieu fermé).

LA JUSTICE DES MINEURS

	en matière civile	en matière pénale
Nombre d'affaires nouvelles en 2024	92 342	160 472

Note : Les affaires considérées ici sont relatives à la saisine du juge des enfants en assistance éducative (en instance initiale) et du parquet en matière pénale.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Tableau de bord des juridictions pour mineurs (*civil*), fichier statistique Cassiopée (*pénal*).

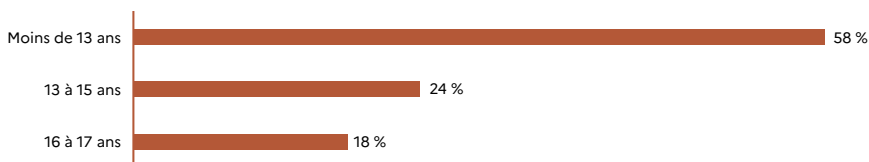
Mineurs en danger en 2024

Origine des signalements en 2024	
Total	123 342
Aide sociale à l'enfance	73 874
Police, gendarmerie	4 188
Éducation nationale	4 859
Milieu médical	2 645
Le mineur ou un proche	17 311
Origine autre ou inconnue	20 465

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Tableau de bord des juridictions pour mineurs.

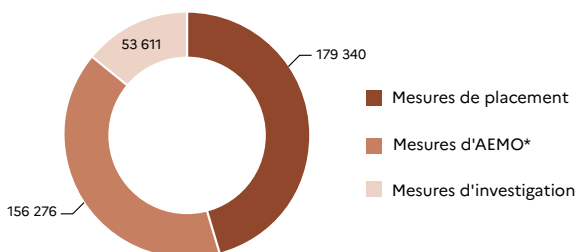
Activité des juges des enfants

123 342 mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi, dont âgés de...



266 278 mineurs suivis par le juge des enfants¹ au 31 décembre 2024

389 227 mesures individuelles prononcées (nouvelles et renouvelées)



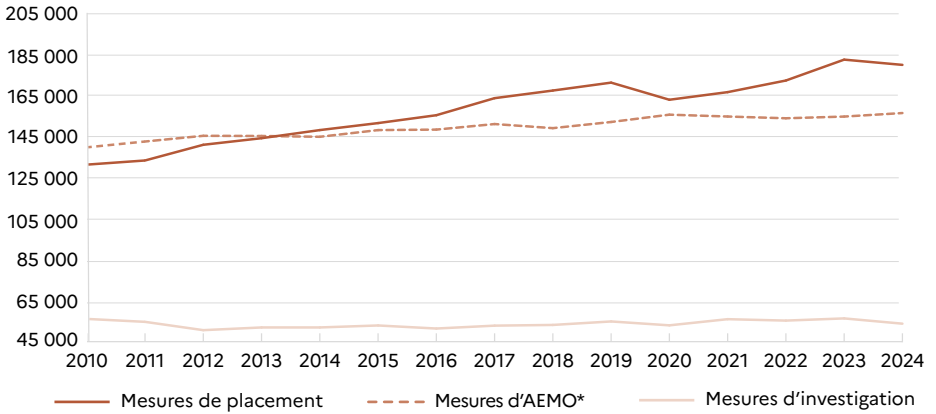
Mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial

Nombre de familles faisant l'objet d'une MJAGBF* (nouvelle et renouvelée)	13 138
Nombre de mineurs appartenant à ces familles	31 501

1. Hors mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF).

Source : ministère de la justice, SG, SSER, Tableau de bord des juridictions pour mineurs.

Nombre de mesures individuelles prononcées



Source : ministère de la justice, SG, SSER, Tableau de bord des juridictions pour mineurs.

Durée moyenne de traitement des affaires en 2024 (en mois)

Prise en charge éducative au titre de l'enfance en danger ¹	6,7
Affaires en assistance éducative, entre la saisine du juge des enfants et la 1 ^{re} décision au fond	4,2

1. Durée moyenne des mesures civiles (art. 375 du Code civil) d'investigation, de placement et de milieu ouvert terminées en 2024.

Sources : ministère de la justice, SG, SSER, Tableau de bord des juridictions pour mineurs ; ministère de la justice, DPJJ*.

Mineurs mis en cause pour des infractions pénales en 2024

Origine des saisines des affaires avec au moins un mis en cause mineur

Police	86 642
Gendarmerie	52 864
Justice	1 730
Autre origine	19 236
Total	160 472

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

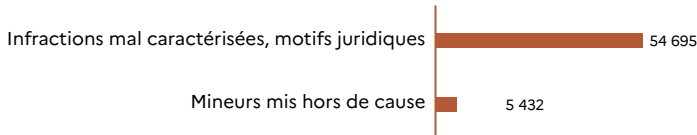
Activité des parquets concernant les mineurs en 2024

Ensemble des affaires traitées	137 889
avec un mis en cause mineur	102 593
avec plusieurs mis en cause dont au moins un mineur	32 296

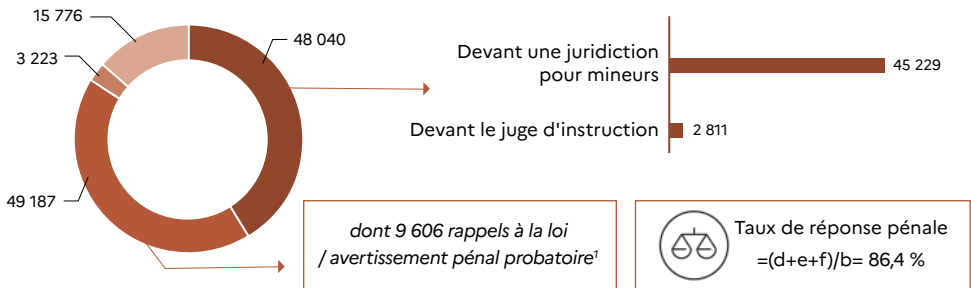
176 353 mineurs dans les affaires traitées



60 127 mineurs dans les affaires non poursuivables (a)



116 226 mineurs dans les affaires poursuivables (b)



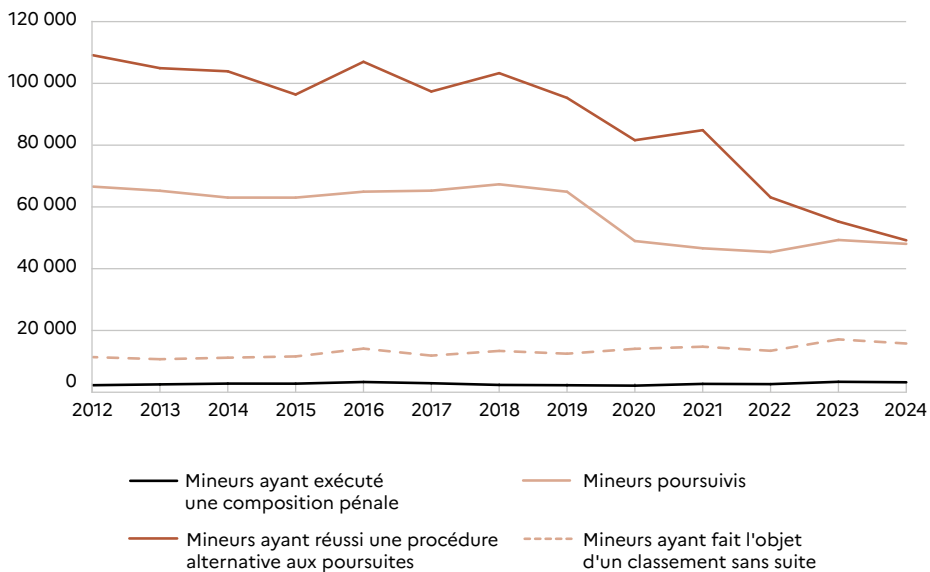
Taux de réponse pénale
 $= (d+e+f)/b = 86,4\%$

- Mineurs poursuivis (d)
- Mineurs ayant exécuté une composition pénale (f)
- Mineurs ayant réussi une procédure alternative aux poursuites (e)
- Mineurs ayant fait l'objet d'un classement sans suite

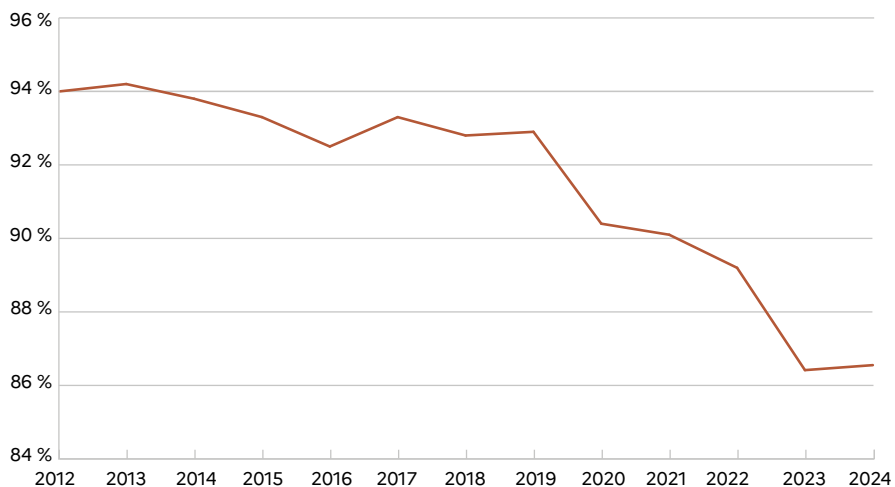
1. Depuis le 1^{er} janvier 2023, le rappel à la loi est supprimé et remplacé par l'avertissement pénal probatoire, qui ne peut intervenir que si l'auteur reconnaît sa culpabilité et que si le préjudice est réparé ou assorti d'une mesure alternative de réparation. L'infraction visée ne peut pas être un délit de violences contre les personnes, ni un délit commis à l'encontre d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou d'une personne investie d'un mandat électif public. Cette décision est revue en cas de commission d'un nouveau délit dans un délai de deux ans. Ce délai est de un an en matière contraventionnelle.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Orientations des mineurs dans les affaires poursuivables



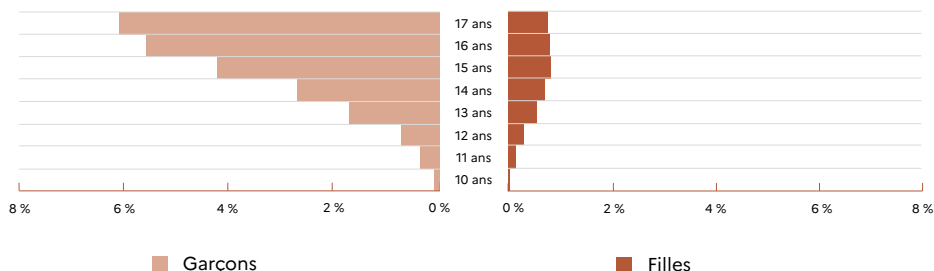
Évolution du taux de réponse pénale = (d+e+f)/b



Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Mineurs mis en cause pour des infractions pénales en 2024

Taux de mineurs poursuivables par sexe et par âge



Lecture : en 2024, pour 100 garçons âgés de 17 ans (âge au moment des faits), 6 ont été impliqués dans des affaires poursuivables.

Note : un mineur est compté autant de fois qu'il est revenu en justice en 2024.

Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

Mineurs mis en cause dans des infractions pénales dont les juridictions pour mineurs de 1^{re} instance ont été saisies	47 012
Mesures provisoires prononcées¹	29 790
Mesure éducative judiciaire provisoire	21 009
Contrôle judiciaire	7 089
Détention provisoire	1 692
Mineurs jugés sur la culpabilité	44 803
En audience de cabinet	28 175
En audience de tribunal pour enfants	16 628
Mineurs relaxés totalement	4 139
Mineurs déclarés coupables	40 664
Mineurs condamnés²	36 048
Peines et mesures prononcées	46 884
Dispense de peine, de mesure ou déclaration de réussite éducative	4 621
Avertissement judiciaire	10 663
Mesure éducative judiciaire	9 984
Interdiction, confiscation, autres peines	5 277
Peine de stage	2 296
Peine de TIG	2 405
Amende ferme ou avec sursis	836
Emprisonnement avec sursis simple total	3 941
Emprisonnement avec sursis probatoire total	2 514
Emprisonnement ferme ou en partie ferme	2 680
Peine ou mesure non identifiée	1 667

1. Mesures prononcées par les juges des enfants et les juges des libertés et de la détention, hors filière instruction.

2. Les mineurs déclarés coupables en audience d'examen de la culpabilité sont comptabilisés une fois leur sanction prononcée, à l'issue de leur mise à l'épreuve éducative.

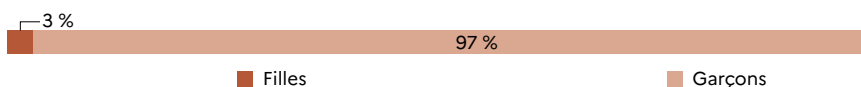
Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Cassiopée.

Les mineurs suivis en milieu fermé au 1^{er} janvier 2025

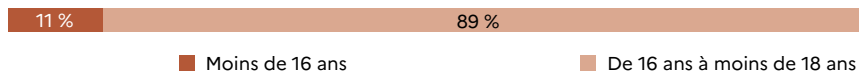
Total	810
Prévenus (détenus)	451
Condamnés détenus	288
<i>dont condamnés-prévenus (détenus)</i>	27
Condamnés non détenus	71
<i>Part de la détention provisoire</i>	56 %
Durée moyenne ¹ de placement sous écrou (en mois)	4,5

1. Durée moyenne à la date du 1^{er} janvier 2025 pour ceux qui sont sous écrou à cette date.

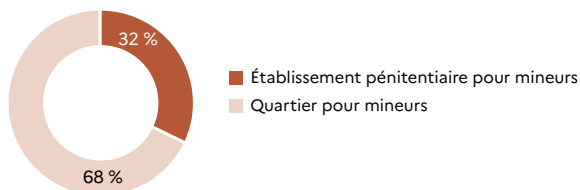
Sexe



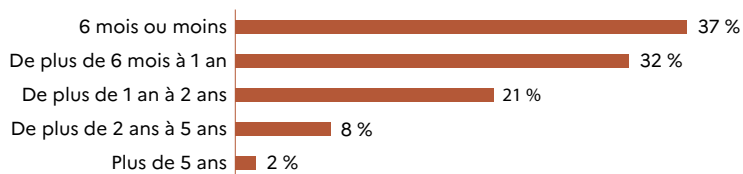
Âge



Mineurs détenus au 1^{er} janvier 2025 selon le type d'établissement



Durée de peine ferme prononcée (condamnés)



Source : ministère de la justice, SG, SSER, fichier statistique Génésis.

Activité de la protection judiciaire de la jeunesse en 2024

	À la charge de l'État-DPJJ* et confiée au		Mesures d'accueil à l'ASE** ou d'action éducative en milieu ouvert
	secteur public	secteur associatif	
	Mesures suivies en 2024		Mesures en cours au 31/12/2023
Mesures suivies dans l'année			
Investigation	71 184	25 221	
Au titre de l'enfance délinquante	nc	9	
du CJPM ¹	59 787	9	
de l'enfance en danger	10 202	25 203	
de la protection des jeunes majeurs	<5	0	
Placement	4 742	3 435	175 300
Au titre de l'enfance délinquante	48	100	
du CJPM ¹	4 676	3 322	
de l'enfance en danger	<5	5	
de la protection des jeunes majeurs	nc	8	
Milieu ouvert	124 462	10 137	124 000
Au titre de l'enfance délinquante	3 942	2 739	
du CJPM ¹	119 291	7 391	
de l'enfance en danger	1 107	<5	
de la protection des jeunes majeurs	122	nc	
Aménagements de peine	155	0	
Au titre de l'enfance délinquante ²	<5	0	
du CJPM ¹	nc	0	
Accueil de jour	1 903	81	
Au titre de l'enfance délinquante ²	<5	<5	
du CJPM ¹	nc	nc	
Total	202 446	38 874	299 300
Au titre de l'enfance délinquante	5 186	2 849	
du CJPM ¹	185 810	10 802	
de l'enfance en danger	11 310	25 210	
de la protection des jeunes majeurs	140	13	
Jeunes suivis dans l'année, toutes mesures et tous fondements juridiques confondus			
Moins de 13 ans		27 %	56 %
de 13 à 15 ans		18 %	23 %
de 16 à 17 ans		27 %	21 %
18 ans ou plus		28 %	0 %
Garçons		74 %	57 %
Filles		26 %	43 %
Nombre de jeunes suivis		139 102	nd

1. Code de la justice pénale des mineurs.

2. Le secteur associatif assure uniquement des réparations, le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu ouvert pénal.

3. Au titre de l'assistance éducative, du Code de la justice pénale des mineurs, d'une délégation de l'autorité parentale, d'un retrait partiel de l'autorité parentale ou d'une tutelle déléguée à l'ASE*.

<5 : effectif non nul, inférieur à 5, non communiqué en raison du secret statistique.

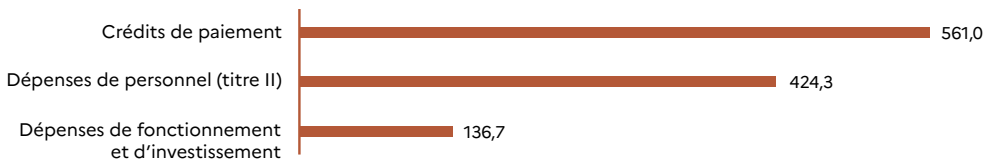
nc : effectif supérieur ou égal à 5, non communiqué en raison du secret statistique.

Sources : ministère de la justice, DPJJ*; ministère de la santé, DREES*, enquête Aide sociale.

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Les moyens en 2024

En millions d'euros



Champ géographique : France entière.

Source : Conseil d'État, Rapport public de l'activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives en 2024.

Missions des avocats rétribuées au titre de l'aide juridictionnelle en 2024

	Nombre de missions rétribuées	Montant accordé (en millions d'€)
Toutes juridictions administratives	100 900	53,4

Source : ministère de la justice, SSER, exploitation des statistiques de l'UNCA* - état des trésoreries des CARPA*.

Activité des juridictions administratives en 2024¹

Activité des 42 tribunaux administratifs

Affaires enregistrées	278 964
-----------------------	----------------

Contentieux des étrangers	43%
Contentieux social	15%
Contentieux de la fonction publique	8%
Contentieux fiscal	4%
Contentieux de la police	6%
Contentieux de l'urbanisme et de l'aménagement	5%
Contentieux des marchés et contrats	2%
Autres contentieux	17%

Affaires jugées	254 644
Affaires en instance au 31 décembre	238 655
Délai théorique d'écoulement du stock ² (en mois)	11,2
Questions prioritaires de constitutionnalité enregistrées	542

Activité des 9 cours administratives d'appel

Affaires enregistrées	31 522
-----------------------	---------------

Contentieux des étrangers	55%
Contentieux fiscal	8%
Contentieux de la fonction publique	9%
Contentieux de l'urbanisme	6%
Contentieux des marchés et contrats	2%
Autres contentieux	20%

Affaires jugées	31 025
Affaires en instance au 31 décembre	28 820
Délai théorique d'écoulement du stock ² (en mois)	11,1
Questions prioritaires de constitutionnalité enregistrées	135

Activité du Conseil d'État

Affaires enregistrées (selon le mode de saisine)	9 528
--	--------------

Cassation	66%
Premier ressort	15%
Autres saisines dont appel	19%

Affaires réglées	9 763
Affaires en instance au 31 décembre	5 003
Délai théorique d'écoulement du stock ² (en mois)	6,2
Questions prioritaires de constitutionnalité enregistrées	193

1. Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire. Les données couvrent également les collectivités ultramarines et la Nouvelle-Calédonie.

2. Égal au rapport entre le nombre d'affaires en cours et le nombre moyen d'affaires terminées par mois.

Champ géographique : France entière.

Source : Conseil d'État, Rapport public de l'activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives en 2024.

Liste des sigles et abréviations

AEMO	Action éducative en milieu ouvert	LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
AJ	Aide juridictionnelle	MJAGBF	Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial
APPI	Application des peines, probation et insertion	MJD	Maison de la justice et du droit
ARSE	Assignation à résidence avec surveillance électronique	OPJ	Officier de police judiciaire
ARSEM	Assignation à résidence sous surveillance électronique mobile	PAP	Projet annuel de performance
ASE	Aide sociale à l'enfance	PEJC	Pôle d'évaluation de la justice civile
BAJ	Bureau d'aide juridictionnelle	PIM	Présentation immédiate
CARPA	Caisse des règlements pécuniaires des avocats	PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
CCD	Cour criminelle départementale	PSEM	Placement sous surveillance électronique mobile
CDAD	Conseils départementaux d'accès au droit	PV	Procès-verbal
CEF	Centre éducatif fermé	RAP	Rapport annuel de performance
CJ	Contrôle judiciaire	RLJ	Redressement de liquidation judiciaire
CJPM	Code de la justice pénale des mineurs	SADJAV	Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes
CRPC	Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité	SJ	Surveillance judiciaire
CSS	Classement sans suite	SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
DACG	Direction des affaires criminelles et des grâces	SSJ	Suivi socio-judiciaire
DACS	Direction des affaires civiles et du Sceau	TC	Tribunal de commerce
DAP	Direction de l'administration pénitentiaire	TE	Tribunal pour enfants
DDSE	Détention à domicile sous surveillance électronique	TGI	Tribunal de grande instance
DPJJ	Direction de la protection juridique de la jeunesse	TI	Tribunal d'instance
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	TIG	Travail d'intérêt général
DSJ	Direction des services judiciaires	TJ	Tribunal judiciaire
ENG	École nationale des greffes	TMC	Tribunal maritime de commerce
ENPJJ	École nationale de protection judiciaire de la jeunesse	TMFPO	Tentative de médiation familiale préalable obligatoire
EX3	Bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation au sein de la DAP	UEAJ	Unité éducative d'activités de jour
ILS	Infraction à la législation des stupéfiants	UEHC	Unité éducative d'hébergement collectif
JE	Juge des enfants	UEHD	Unité éducative d'hébergement diversifié
JEX	Juge de l'exécution	UEMO	Unité éducative en milieu ouvert
JLD	Juge des libertés et de la détention	UNCA	Union nationale des CARPA
LC	Liberté conditionnelle	nc	non communiqué en raison du secret statistique
LFI	Loi de finances initiale	nd	non disponible
		so	sans objet

Plus d'informations sur le site du ministère de la Justice

<https://www.justice.gouv.fr>

Toutes les publications du SSM justice

<https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-statistiques>

“CHIFFRES-CLÉS DE LA JUSTICE”

Brochure annuelle qui rassemble les principaux chiffres sur les moyens et l'activité de la justice

Sur le site du ministère de la justice, rubrique [Documentation/Etudes et statistique/Chiffres clés](#)

“RÉFÉRENCES STATISTIQUES JUSTICE”

Ouvrage de référence et de synthèse sur l'activité judiciaire annuelle en une soixantaine de fiches

Sur le site du ministère de la justice, rubrique [Documentation/Etudes et statistiques/Références Statistiques Justice](#)

“INFOSTAT JUSTICE”

Des analyses approfondies régulières sur des thématiques d'actualité

Les derniers numéros parus :

203. La traite et l'exploitation des êtres humains, état des lieux statistique. Edition octobre 2025

202. Mesures de protection juridique : deux tiers d'ouvertures supplémentaires d'ici 2070

201. L'activité des conciliateurs en forte hausse depuis 2015

200. Violences conjugales : de l'ordonnance de protection au parcours pénal du défendeur

199. Dix ans de traitement des affaires pénales par la justice

Disponible sur le site du ministère de la justice : [Documentation/Etudes et statistiques/Infostat Justice](#)

“INFOS RAPIDES JUSTICE”

Une mise à disposition rapide d'indicateurs centraux dans le domaine de la justice

Les derniers numéros parus :

31. Au 1^{er} octobre 2025, + 6,6 % de personnes détenues sur un an

30. 190 000 rencontres enfant-parents réalisées dans les espaces rencontre en 2024

29. Une légère baisse de la part des peines aménagées ou converties en 2024

28. Au 1^{er} juillet 2025, + 8,3 % de personnes détenues sur un an

27. Récidive des sortants de prison après un an : des évolutions contrastées en lien avec la crise sanitaire

26. 81 600 personnes détenues au 1^{er} avril 2025

25. Près d'une sortie de prison sur deux en 2024 liée à un aménagement de peine

24. Les maisons de justice et du droit : 1,4 million de personnes accueillies en 2023

23. 79 300 personnes détenues au 1^{er} janvier 2025

22. Réparation des détentions : un montant d'indemnisation record en 2023

21. Près de 550 000 condamnations prononcées en 2023

20. Sortants de prison en 2016, 63 % ont commis une nouvelle infraction dans les cinq ans

19. Un tiers de divorces en moins en 15 ans

Disponible sur le site du ministère de la justice : [Documentation/Etudes et statistiques/ Infos Rapides Justice](#)

Pour une publication imprimée, adresser votre demande à :

Ministère de la justice, Service de la statistique, des études et de la recherche
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01

2 0 2
3 1 3
4 2 4
5 3 5
6 4 6
7 5 7
8 6 8
9 7 9
0 8 0
1 9 1
2 0 2
3 1 3
4 2 4
5 3 5
6 4 6
7 5 7
8 6 8
9 7 9
0 8 0
1 9 1
2 0 2
3 1 3

Réalisation NYL Communication - 10/25

